

ABONNEMENT

Par année... \$3.00
Four six mois... 1.50
Pour quatre m... 1.00
Edition Hebdomadaire
Pour l'année... \$1.00

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.04
Une fois la semaine... 0.03
Avis de Naissance, Mariage ou Décès... 0.50

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

STANISLAS DRAPEAU, Administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 8 Juillet 1885
AU PARLEMENT

7 juin, Le Gouverneur-Général doit revenir demain, 8 courant, dans la capitale.

Sa Grandeur Mgr Taché, archevêque de St Boniface, assistait, de la galerie de l'orateur, à la séance de la Chambre des Communes cet après midi.

Le Free Press d'hier consacrait deux colonnes à geindre pitoyablement sur l'élection de M. Stanley dans South Grenville et à dire aux chefs du parti libéral qu'ils ont eu tort de ne point remporter à la pointe de l'épée cette circonscription électorale.

Le bureau des patentes a émané cent cinquante-deux brevets d'invention durant juin.

On connaît le zèle du Dr Fortin, M. P., pour tout ce qui se rapporte de près ou de loin aux pêcheries canadiennes. Eh bien ! demain, il doit se rendre auprès de l'honorable M. McLelan, à la tête d'un certain nombre de délégués, pour obtenir qu'une protection plus efficace soit accordée à l'huile de foie de morue et à d'autres huiles de poisson employées pour les fins de la médecine.

Cet après-midi, à 3 heures, une députation du conseil de ville d'Ottawa, composée de Son Honneur le maire McDougall, des échevins Brown et Durocher, et accompagnée par MM. Alonzo Wright et Joseph Tassé, M. Ps, a eu une entrevue avec le ministre des Chemins de fer et des Canaux.

Les délégués ont fait valoir longuement la cause du chemin de fer de la vallée de l'Ottawa et ont signalé les avantages immenses que la capitale devra retirer de la construction de cette voie ferrée. Ils ont supplié le gouvernement d'encourager avec libéralité cette entreprise, qui ne devra pas seulement favoriser Ottawa, mais ouvrira encore à la colonisation une vaste étendue de terre dont la richesse n'est surpassée nulle part.

La députation a été reçue cordialement et a rapporté la promesse qu'une considération sérieuse va être donnée à sa démarche. La séance d'aujourd'hui a été employée par MM. Laurier et Girouard, qui ont longuement traité les affaires du Nord-Ouest.

LOUGNON.

LA PAROLE DU SAINT PÈRE

Notre excellent confrère du Courrier du Canada vient de publier in extenso la lettre de Sa Sainteté Léon XIII à Son Eminence le Cardinal Guibert, archevêque de Paris, dans laquelle le successeur de Pie IX condamne énergiquement l'attitude récemment prise par le Cardinal Pitra et endossée avec beaucoup d'éloges par plusieurs journaux catholiques d'Europe et même du Canada.

Nous voudrions reproduire au long ici ce document apostolique, qui revêt une importance spéciale, dans nos temps surtout de passions religieuses et de dissensions de toutes sortes; mais, le format restreint de notre journal ne nous le permet pas. Nous lui empruntons cependant les lignes suivantes, qui renferment les grands principes de l'enseignement catholique sur l'obéissance due à celui qui commande au nom de Dieu, principes dont chacun de nous peut et doit faire son profit.

Ayant parlé de la soumission que les fidèles doivent à leurs pasteurs, et que ces derniers avec eux doivent au Chef et Pasteur Suprême, Léon XIII ajoute :

" Et il n'est pas nécessaire, pour manquer à un devoir si saint, de faire acte d'opposition manifeste, soit aux évêques, soit aux chefs de l'Eglise; il suffit que cette opposition se fasse par des moyens indirects, d'autant plus dangereux, qu'on s'occupe de les mieux cacher par des apparences contraires. Ainsi on manque à ce devoir sacré lorsque, dans le même temps qu'on se montre jaloux du pouvoir et des prérogatives du Souverain Pontife, on ne respecte pas les évêques qui lui sont unis, ou l'on ne tient pas suffisamment compte de leur autorité, l'on interprète fâcheusement leurs actes et leurs intentions sans attendre le jugement du siège apostolique."

La lettre, si paternelle et si ferme en même temps, du successeur de Pierre n'est pas restée sans effet; Son Eminence le cardinal Pitra, en digne et dévoué fils de l'Eglise, a immédiatement fait sa soumission dans les admirables lignes suivantes :

Très Saint-Père,

Prostré aux pieds de Votre Sainteté, je reste courbé sous Votre main, devant la douleur du Vicaire du Christ. Cette peine est si haute que je ne puis penser à ce qui me concerne, si ce n'est pour protester devant Dieu qu'au fond de mon cœur je ne trouve que la soumission la plus entière aux reproches, aux avis, à toutes les paroles de Votre lettre à S. Em. le cardinal archevêque de Paris.

Je déplore ce que Votre Sainteté déplore, je désire ce qu'Elle désire, je condamne ce qu'Elle condamne. J'ose remercier Votre Sainteté d'avoir bien voulu exprimer l'un de mes plus vifs sentiments d'impulsion contre les commentaires qui ont calomnié mes intentions. Parmi ces commentaires, le plus intolérable, que je repousse avec le plus d'énergie, est de m'attribuer une hostilité contre Votre personne sacrée, un esprit d'opposition contre lequel ma vie proteste depuis sept ans. Dans mon isolement toujours profond, dans mes habitudes constamment claustrales, je n'ai jamais eu d'autre parti que la sainte Eglise romaine, d'autre père que son Chef, d'autre passion que de servir l'une et l'autre dans la mesure de mes forces, d'autre intérêt que de vivre et de mourir pour Dieu seul.

Très Saint-Père, Je me sens impuissant à mieux exprimer ma soumission à tous les

ordres et à toutes les volontés de Votre Sainteté, qui voudra bien oublier ce qui n'a pas entièrement dépendu de moi, ce qui ne peut, j'ose l'espérer, effacer toutes les preuves de dévouement que je me suis efforcé de donner et que je m'efforcerais toujours, Dieu aidant, de donner sans réserve.

Que Votre Sainteté ne me refuse pas une bénédiction paternelle, qui me soutienne dans cette douleur et me permette, aux pieds de Votre Sainteté, de déposer l'hommage de la plus profonde et filiale vénération que je puisse humblement exprimer.

De Votre Sainteté, le plus respectueux, obéissant et dévoué serviteur et fils.

† J. B., Cardinal PITRA, Evêque de Porto.

St Calixte, 20 juin 1885.

Des exemples de ce genre sont bien faits pour réjouir tous les cœurs vraiment catholiques, et nous sommes heureux d'ajouter, à la louange de notre confrère du Courrier du Canada, qu'ayant approuvé le Cardinal Pitra dans son errement, il l'a généreusement suivi aussi dans l'œuvre de réparation que nous venons de signaler.

Voici comment il s'exprime à ce sujet :

" En présence de la parole Pontificale, nous retirons absolument tout ce que nous avons écrit pour applaudir à la publication de la lettre du cardinal Pitra. Nous adhérons de tout cœur aux principes posés par le Saint Père pour la gouverne de tous les fidèles et en particulier des journaux catholiques."

BRAVO !

Nous félicitons le conseil de ville d'avoir résolu, à sa dernière séance, de faire une réception publique à ceux des volontaires d'Ottawa qui ont pris part à l'expédition du Nord-Ouest.

Nous devons assurément, en effet, au moins ce témoignage d'admiration et de gratitude aux braves qui n'ont craint ni fatigues, ni privations, ni même la mort, quand il s'est agi d'aller réprimer une rébellion qui menaçait la paix et l'intégrité du pays, et qui nous revenait aujourd'hui, après s'être comportés en galants soldats, en dignes et loyaux citoyens.

Que l'initiative proposée par le conseil de ville ne reste donc pas une lettre morte, mais que l'on fasse bien et glorieusement les choses.

VOLONTAIRES ET COLONS

Le public éprouvera une grande satisfaction en apprenant que le gouvernement fédéral a accordé 300 acres de terre à chaque volontaire qui a fait la campagne du Nord-Ouest. Nos volontaires ont bien mérité cette gratification. Outre les sacrifices qu'ils se sont imposés et les souffrances qu'ils ont endurées, ils ont conservé au pays cette immense territoire du Nord-Ouest, qui sera le grenier du Canada.

D'un autre côté, la colonisation bénéficiera grandement de cette concession de terre. On dit, en effet, que plusieurs volontaires resteront là-bas, voulant prouver qu'ils savent, avec une égale habileté, tirer le coup de feu et tracer un sillon avec la charrue.

Volontaires et colons, ces deux mots ne résument-ils pas, d'ailleurs, un peu toute l'histoire du peuple

canadien ? Et la page nouvelle, qui va s'écrire sous ce titre au Nord-Ouest sera digne, nous en sommes sûr, des plus brillantes de ses devancières.

\$10,000.00

MARCHANDISES DE GOUT

Articles de Modes A VENDRE DE SUITE

AVEZ-VOUS besoin d'un CHAPEAU à moitié prix ?

VEZ NOUS VOIR

AVEZ-VOUS besoin de riches PLUMES et d'élegante FLEURS ?

VEZ NOUS VOIR

AVEZ-VOUS besoin de nouvelles DANTELLES et de FICHUS ?

VEZ ENCORE NOUS VOIR

A. Woodcock

Magasin Spécial de Modes, 39, RUE SPARKS.

Photographies

GRANDE REDUCTION

POUR

UN MOIS SEULEMENT

Photographies grandeur

CABINET

\$2.00 par Doz.

CHEZ

Dorion & Delorme

140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex, Coin de la rue Rideau.

OTTAWA.

18 Oct. 1884

L'OCTROI DES TERRES

ACCORDÉ AU

CHEMIN DE FER DU

Pacifique Canadien

CONSISTE EN

Superbes Prairies à Blé et Terres à Paturages au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Terres à bas prix, à proximité du chemin de fer, particulièrement propres à la culture des PRODUITS MELANGES DE LA FERME. Elevage des bestiaux, produits laitiers, etc. On peut acheter une terre

Avec ou sans conditions de Culture, selon le désir du colon. Les prix varient de \$2.50 l'acre en montant, avec des conditions exigeant la culture et sans conditions de culture ou d'établissement, à prix faciles, basés sur une inspection minutieuse des examinateurs de la Compagnie.

Si la vente est faite avec condition de culture, UN RABAIS de la moitié du prix d'achat est alloué sur la portion de terrain cultivé.

Termes de Paiement :

Les paiements peuvent être faits en plein au temps de l'achat, ou en six paiements annuels, avec intérêt. Des Débitures de Terres peuvent être obtenues à la Banque de Montréal ou à aucune de ses succursales, lesquelles seront acceptées à 10 pour cent de prime sur leur pleine valeur, avec intérêt accru, en paiement des terres.

On peut se procurer des Pamphlets, Mappes, Guides, etc., en s'adressant au sousigné ou à John H. McTavish, Commissaire des Terres, à Winnipeg, à qui toutes communications relatives aux prix, conditions de vente, descriptions des terres, etc., devront être adressées.

Par ordre du bureau, CHARLES DRINKWATER, Secrétaire.

13 mars 1885—la

D. GARDNER & Cie. 66 et 68, rue Sparks

TOUTES MARCHANDISES DÉTAILLÉES AU PRIX DU GROS !

3,000 PIECES D'INDIENNES

Patrons nouveaux et très jolis. Ces Indiennes doivent être vendue de 7c à 15c par verge.

1000 PIECES DE MOUSSELINE A ROBE

Prix, depuis 10 cents à 20 cents la verge. Le plus beau lot de Marchandises qui ait été acheté à Ottawa.

Venez de bonne heure pour faire votre choix d'indiennes et de mousseline, chez

D. GARDNER & Cie.

NUMEROS 66 et 68, RUE SPARKS

Importateurs Directs.

ATTENTION

Gants de Kid,

Gants de Kid,

Gants de Kid,

POURQUOI

Vendons-nous nos marchandises à meilleur marché qu'ailleurs ?

LA RAISON EST

Que nous sommes nos propres commis et nous n'employons pas de mains inutiles, ce qui nous sauve au moins

10 pour cent.

RESULTAT

Marchandises à bon marché.

VEZ

Examiner notre nouveau stock de Corses, Paniers (Bustles), Satinets et Mouselines, que nous venons de réduire.

BLAIS & THERIAULT,

DIPHHERINE

ANTI-DIPHHERITIQUE

Spécifique contre la Diphtérie et autres maux de gorge

Rien n'est meilleur pour guérir la consommation ou à sa première période, la bronchite aiguë et chronique et les rhumes.

LA DIPHTHERIE VAINCUE !

Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité véritablement étonnante de ce remède.

Préparé par le

DR N. LACERTE,

LEVIS, P. Q.

Prix : 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens.

EN DEPOT CHEZ ELZEAR ALABIE,

71 Rue Bolton, Ottawa.

29 juillet 1884

G. J. Labelle,

Huissier de la Cour Suprême, B. C. RUE BRITANNIA, HULL.

Ottawa, 20 nov. 1884

LA PROTECTION SANS EGALE

ISAIE DAZE

Manufacturier

Marchand de Chaussures

EN GROS ET EN DETAIL

COIN DES RUES

Dalhousie et de l'Eglise

OTTAWA.

Désire faire savoir à ses nombreuses pratiques et au public d'Ottawa et de ses environs en général qu'il a acheté et mis en opération toutes les machines du vaste établissement antérieurement en opération sur la rue Sussex par M. Selby Lee pour la

FABRICATION DES CHAUSSURES

M. I. Dazé désire attirer l'attention du public sur ce qui suit :

Le personnel de l'établissement est sans contredit le plus complet de ce genre à Ottawa et est composé d'ouvriers de première classe.

TOUTE COMMANDE

Qui lui sera confiée sera exécutée et expédiée avec soin sous le plus court délai.

Une SPECIALITE dans les Commandes

Les meilleurs matériaux sont employés, satisfaction garantie. Prix très modérés, UNE VISITE EST SOLICITEE

Les marchands de la campagne feraient bien d'aller visiter cette MANUFACTURE avant d'acheter ailleurs.

IZAIE DAZE, Propriétaire.

16 mai 84

Après l'inventaire fait de notre stock nous avons décidé d'offrir nos marchandises à des réductions de prix spectaculaires, pour ARGENT COMPTANT.

N.B.—Nous garantissons que toutes ces marchandises valent les prix fixés. Pas de déception.

HARRIS, CAMPBELL & Co.

RUE O'CONNOR.

4 décembre 1884